



# MONTMARTIN-SUR-MER

## FLASH INFO

n°4  
Décembre 2020

Madame, Monsieur,  
L'horizon commence enfin à s'éclaircir. L'évolution des recherches scientifiques permettra, espérons-le, d'envisager l'avenir avec plus d'optimisme.

Cependant, il est indispensable de continuer à bien respecter les règles de distanciation.

Afin que nous puissions retrouver des moments de convivialité, je suis sûr que nous pourrons, à l'avenir, compter sur les associations culturelles (Anim' Montmartin, Sur un air de fête, Chauffer dans la noirceur, Amitié et loisirs, ...) et sportives (Gym, horizon vertical, OM, FC Sienne, ...).

D'autre part, deux adolescents ont souhaité me rencontrer, car ils désirent s'engager dans la commune et la faire vivre avec son temps.

Le projet qu'ils portent est avant tout un projet jeunesse. Ce dernier consistera en réalité à échanger et débattre avec une population jeune qui désirera s'impliquer dans la vie communale.

Cette année, les enfants ne pourront pas avoir d'arbre de Noël, mais nous réfléchissons pour l'an prochain, à la manière de fêter cet événement, peut-être sous une autre forme. Malgré votre déception, nous pensons que vous avez compris notre sage décision de ne pas proposer le repas des anciens. Par contre, un joli pochon, garni de produits locaux, a été remis par les conseillers municipaux aux montmartinais octogénaires. Nous tenons à remercier le donateur du très beau sapin qui orne le parvis de l'église.

Dans la perspective d'un avenir meilleur, la municipalité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Bien à vous,

**Bruno QUESNEL, Maire de Montmartin**

Mairie de Montmartin-sur-mer

1 place Pierre Pigaux, 50590

**Ouverture lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30, le samedi de 10h à 12h.** Dans la mesure du possible, merci de prendre rendez-vous.

02.33.47.54.54 - montmartinsurmer@orange.fr

### Affaires sociales

Durant ces derniers mois une quarantaine de personnes a été contactée par téléphone. Ce deuxième confinement est plutôt mieux vécu mais nous restons néanmoins à l'écoute de vos besoins. Il ne faut surtout pas hésiter à contacter la mairie si nécessaire. Les personnes nous ayant sollicité ont été très sensibles à cette initiative et ont toutes été contactées. Dans l'immédiat, le renfort du réseau social de solidarité n'a pas été nécessaire.

En partenariat avec la médiathèque, des livres ont pu être apportés à domicile par des conseillers municipaux. Si vous êtes intéressés par ce service, il suffit d'appeler la bibliothèque au 02.61.67.16.34.

Lors de la collecte nationale de la Banque alimentaire, les donateurs se sont montrés généreux, conscients des difficultés que peuvent rencontrer certaines familles, surtout en cette période bien particulière. Pour bénéficier de colis alimentaires, il suffit de prendre rendez-vous avec Mme Poullain, adjointe aux affaires sociales.



*Les illuminations de Noël dans le bourg*

## Mobilité

Plus de **160 questionnaires** mobilité ont été retournés à la mairie et nous vous en remercions. C'est donc un sujet important pour tous les montmartinains. Ces réponses représentent l'ensemble des habitants, actifs comme retraités, en majorité habitants du bourg. Les difficultés de circulation se concentrent principalement au carrefour de la poste, entre les deux départementales. **La vitesse est jugée excessive** dans tout le bourg ainsi qu'aux entrées et aux sorties. **Une grande majorité d'entre vous (78 %) souhaite se déplacer davantage à vélo ou à pied.** Cependant, la discontinuité des trottoirs, le manque de pistes cyclables sont des freins importants. Nous avons déjà rencontré les services du département afin d'étudier des solutions. Dans un premier temps, des parkings à vélo vont être installés, notamment devant la mairie et la poste, ainsi que des places « stationnement minute » devant les boutiques du bourg. Nous souhaitons limiter la vitesse dans la commune en créant une zone « cœur de bourg » à 30 km/h et en déplaçant les panneaux d'entrée et de sortie de Montmartin, intégrant ainsi les nouvelles habitations. Nous allons créer une agglomération « Montmartin-plage », obligeant ainsi à circuler à 50 km/h maximum dans cette zone.

Dans un second temps, nous allons réfléchir à un **plan de circulation**: mise en place de sens uniques, création de pistes cyclables en collaboration avec les communes voisines, voies partagées...

Dès que les conditions sanitaires le permettront nous vous inviterons à une réunion publique. Voter avis et votre implication dans ce projet sont indispensables.

## Travaux en cours et réalisés

Après six mois de mandature, nous tenons à faire le point sur les chantiers et travaux en cours ou terminés :

- Raccordement au réseau des « eaux usées d'habitations » rue Graime et chemin de la Décanterie, en cours au niveau du clos Louvel,
- Fin des travaux d'enfouissement rue de la mer, rue de Regnéville et rue du haut de la lande,
- Début des travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (accès PMR) pour les sanitaires de la salle des Gravelets. Ceci permettra en plus un agrandissement de l'accueil du camping,
- Le nouveau cimetière est opérationnel, des travaux restent à réaliser pour en parfaire l'aménagement,
- Le local au dessus de « Chauffer Dans La Noirceur » est en cours de rénovation (peinture, électricité, sanitaires),
- Un terrain rue Franquet a été acquis en novembre,
- Une pré-étude est en cours pour l'implantation de la fibre, elle durera jusqu'en août 2021.

## Communication

Un **nouveau site internet** est en construction, qui sera mis en ligne en 2021. Le concepteur du site est déjà au travail. La commune va également se doter d'un **nouveau logo** pour les prochaines publications.

Un **bulletin municipal** viendra compléter nos moyens d'informations. Le **flash-infos** continuera de paraître en fonction des éléments d'actualité.

Depuis la mi-novembre l'application gratuite **PanneauPocket** nous permet déjà de communiquer avec vous! Le jeu des énigmes lancé en décembre est apprécié des promeneurs.

## Finances de la commune

Nous avons pris nos fonctions en juillet dernier et la préfecture nous a invités à faire le point sur les finances de notre commune. Nous avons été alertés sur certains points que nous souhaitons vous présenter.

En 2017, la municipalité s'est portée acquéreur de l'Hôtel du Bon Vieux Temps pour redynamiser le centre bourg par l'ajout de deux commerces et la création de 6 logements. La création des commerces, d'un coût de plus d'un million d'euros, bien que subventionnée par la région et le département, a eu des conséquences significatives sur les finances de la commune du fait des réalisés pour compléter le financement de l'opération. De ce fait, le résultat comptable n'a cessé de baisser, notre capacité d'autofinancement a suivi la même pente et est même devenue négative en 2019 ! L'endettement de la commune en 2019 se retrouve au niveau de 2014, à 1117 € par habitant, niveau 79 % au dessus de celui des communes équivalentes du département.

Par ailleurs, lors de la mandature précédente, des engagements ont été pris tant pour l'achat d'un terrain rue Franquet (170 000 euros) que pour la contribution à l'aménagement du site d'escalade (140 000 euros) ainsi que la rénovation des chalets du camping des Gravelets.

Nous avons pris l'engagement d'une fiscalité neutre, que nous entendons honorer. Cela veut dire que nous devons par tous les moyens réduire et optimiser nos finances afin de restaurer notre capacité à investir dans les projets futurs. Chaque dépense de fonctionnement et d'investissement sera examinée avec la plus grande attention. Nous allons aussi reporter l'aménagement des logements au dessus des commerces du Bon Vieux Temps et différer l'aménagement du terrain rue Franquet. Ceci nous permettra de dégager des ressources pour avancer sur les projets de notre programme que nous allons réaliser sur les 6 années à venir.